

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.21/11

Evolution des contrôles de Police en ville de Delémont

M. Luc Dobler, PCSI

Aux questions posées, le Conseil communal peut fournir les renseignements suivants :

RADAR SYMPA

Entre 2007 et 2011, l'appareil a été posé à 19 reprises, par tranches de 2 semaines, soit :

2007 - 10 semaines	2010 - 6 semaines
2008 - 10 semaines	2011 - 6 semaines
2009 - 6 semaines	

CONTROLES RADAR

Quatre-vingts contrôles radar par tranches de 2 heures ont été effectués :

2007 - 21 contrôles	2010 - 15 contrôles
2008 - 19 contrôles	2011 - 15 contrôles
2009 - 10 contrôles	

La Municipalité ne possède pas de radar, raison pour laquelle c'est la Police cantonale qui met l'opérateur et l'appareil à disposition. Chaque année, plusieurs contrôles sont annulés, par manque de disponibilité de la Police cantonale.

AMENDES D'ORDRE

15'405 amendes d'ordre ont été délivrées :

2007 - 4'657 amendes	2010 - 2'706 amendes
2008 - 3'081 amendes	2011 - 2'442 amendes
2009 - 2'519 amendes	

Il faut ajouter à cela une moyenne annuelle de 50 dénonciations pour infractions à la Loi sur la circulation, qui sont directement transmises au Ministère public.

CONTROLES ROUTIERS

Les contrôles routiers sont effectués le plus souvent en collaboration avec la Police cantonale, dans le cadre des services de nuit.

Lors de disponibilité au sein de la Police locale, des contrôles routiers sont organisés en journée, ces derniers visant principalement le téléphone portable et l'état général du véhicule (pneumatiques, carrosserie, test antipollution).

Les alcoolémies sont dénoncées par la Police cantonale.

Chaque année, une trentaine de contrôles routiers sont organisés.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 16 janvier 2012